Le Premier ministre saisit le CESE sur les modes de production agro-écologiques en France et les réponses qu'ils peuvent apporter aux défis économiques et environnementaux qui se posent aux filières agricoles

PUBLIÉ LE 24/06/2016

L'agriculture occupe près des deux tiers du territoire national et sa mission essentielle consiste à fournir à nos concitoyens une alimentation saine et de qualité. L'agriculture française a donc des responsabilités économiques, sociétales et environnementales majeures. Afin d'apporter une réponse concrète aux interrogations de la société quant aux impacts du modèle et des pratiques agricoles, le Gouvernement a jugé nécessaire de porter le sujet de l'agroécologie au plan national en organisant hier la « nuit de l'agroécologie », appel à débats autour de l'agriculture lancé par le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt Stéphane Le Foll. Dans ce contexte, le Premier ministre Manuel Valls a saisi le CESE sur les conditions selon lesquelles les modes de production agroécologiques peuvent constituer une réponse aux enjeux économiques et environnementaux auxquels sont confrontées les filières agricoles. Le projet d'avis sera rapporté par Cécile CLAVEIROLE (groupe des personnalités qualifiées) au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026